

PRESS RELEASE

ATR lance le 42-600S à décollage et atterrissage courts

Le Conseil d'administration du constructeur numéro un mondial de turbopropulseurs approuve le lancement de la toute nouvelle version STOL

Juan-les-Pins, le 9 octobre 2019 – ATR, constructeur numéro un mondial d'avions régionaux, confirme avoir été autorisé par son Conseil d'administration à lancer l'ATR 42-600S. Cette nouvelle version, dont le « S » signifie STOL (*Short Take-Off and Landing*, décollage et atterrissage courts), permet de décoller et d'atterrir sur des pistes de 800 m seulement, avec 40 passagers à bord dans des conditions de vol standard (*). L'ATR 42-600S s'impose ainsi comme l'appareil le plus performant de ce segment de marché.

À ce jour, ATR a reçu 20 engagements de la part d'opérateurs et de loueurs pour cette variante ATR 42-600S. Parmi eux, Elix Aviation Capital, loueur de lancement, et Air Tahiti, opérateur de lancement, comme annoncé lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris-Le Bourget 2019.

L'ATR 42-600S est la toute dernière variante à rejoindre la famille ATR, aux côtés de ses membres fondateurs, l'ATR 42-600 et l'ATR 72-600, et de la version cargo ATR 72-600F à venir. La certification de l'ATR 42-600S est attendue pour le second semestre 2022, la première livraison étant prévue immédiatement après.

Stefano Bortoli, Président exécutif d'ATR, a annoncé : « L'ajout de l'ATR 42-600S à notre famille d'appareils s'inscrit dans une évolution logique et prépare l'avenir de l'entreprise. Le potentiel de marché des avions de 50 places est immense, et, grâce à sa capacité à desservir environ 500 nouveaux aéroports à travers le monde, l'ATR 42-600S va aider les compagnies aériennes à élargir leurs horizons. C'est, là encore, une illustration claire de notre engagement à permettre aux populations et aux communautés les plus isolées d'être pleinement ancrées dans un monde connecté, et ce de manière durable. »

Les principales modifications du 42-600S porteront sur l'introduction d'une gouverne de direction plus grande, qui permettra un contrôle accru de l'avion à basse vitesse. La nouvelle version continuera d'utiliser le même moteur que les ATR 42 et 72. L'ATR 42-600S permettra toutefois aux pilotes de choisir entre la puissance de l'ATR 42 et celle du 72, de sorte que l'avion pourra utiliser une puissance accrue pour exécuter des opérations STOL, ou fonctionner plus efficacement avec moins d'énergie sur des pistes plus longues. L'ATR 42-600S pourra également déployer ses spoilers symétriquement pour améliorer l'efficacité du freinage à l'atterrissage. Il sera en outre équipé d'un système de freinage automatique qui assurera une pleine puissance de freinage dès l'atterrissage.

Avec cette nouvelle version, ATR prévoit une expansion du marché potentiel de 25 %, en ciblant de nouvelles liaisons ainsi que le segment des avions STOL de 30 places. L'arrivée sur le marché des 50 places d'un nouvel appareil capable d'opérer dans des conditions plus difficiles suscite un fort intérêt de la part des compagnies aériennes. Près de 500 aéroports dans le monde disposent d'une piste de 800 à 1 000 m que l'ATR 42-600S pourrait desservir. Le lancement de cet avion profitera à la fois aux passagers et aux compagnies aériennes grâce au gain de connectivité régionale qu'il permettra.

*Température de 15°C sur la piste, niveau de la mer, piste préparée et sèche, et route de 200NM.



PRESS RELEASE

À propos d'ATR :

ATR est le constructeur numéro un mondial d'avions régionaux. En 2018, l'entreprise a réalisé \$1,8 milliard de chiffre d'affaires et ses deux modèles, les ATR 42 et 72, sont les avions de moins de 90 places les plus vendus dans le monde. La mission des 1400 employés de l'entreprise consiste à rapprocher les populations du monde entier et à contribuer au développement de tous, de manière responsable. Grâce à la démarche d'innovation permanente de l'entreprise, et à l'efficacité de leurs turbopropulseurs, les ATR ouvrent plus de 100 nouvelles routes chaque année, consomment jusqu'à 40 % de carburant de moins et émettent jusqu'à 40 % de CO2 de moins que les jets régionaux. Les ATR ont été choisis par quelque 200 compagnies qui les opèrent depuis plus de 100 pays dans le monde.

ATR est une co-entreprise d'Airbus et de Leonardo. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.atr-aircraft.com> et www.atr-intolife.com.

ATR Media Relations:

Gregory Gavroy
Tel.: +33 (0)6 71 77 49 35
E-mail: gregory.gavroy@atr-aircraft.com

Ben Peggie
Tel.: +33 (0)6 07 86 37 29
Email: ben.peggie@atr-aircraft.com

